

DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER, grade licence



FORMATION

INITIALE

Durée

Théorie : 2100 heures
Clinique : 2100 heures
Total : 4200 heures

Travail personnel : 900 heures -
6 semestres

Nombre de places

113 places

Rentrée : 1er lundi de
septembre
Fin de formation : juillet

Tarif

6939 €/an, par étudiant
Prise en charge par la
Région des Hauts de France
sous
condition d'éligibilité
Formation éligible au
projet de Transition
Professionnelle
CVEC : 95 €
Inscription universitaire :
170 €/an

Lieu

IFSI-IFAS
13 Boulevard Pasteur
BP 60249
59607 Maubeuge Cedex

Contact

IFSI - IFAS
Tél. 03 27 69 43.31
ifsi@ch-maubeuge.fr
<https://www.ch-maubeuge.fr/formations>

Nature et sanction de la formation

AFGSU niveau 2
Attestation Service sanitaire
Diplôme d'État Infirmier
Grade Licence
Code RNCP 8940

Accessibilité / Handicap

Se rapprocher du secrétariat
de l'IFSI - IFAS pour les
possibilités d'adaptation de
la formation

Direction des Instituts de formation :

Pascale Lannoy, directrice
des soins

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
- Candidat relevant de la formation professionnelle continue, justifiant d'au moins de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

MODALITÉS ET DELAIS D'ADMISSION

En fonction du profil du candidat :

- Inscription sur la plateforme Parcoursup – <https://parcoursup.fr>
- Epreuves de sélection pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue : Informations sur le site de l'institut

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'infirmier novice est un professionnel animé de valeurs humanistes, compétent, autonome, responsable et réflexif, dans toute situations de santé, et considérant le bénéficiaire (personne soignée, résident, usager, citoyen, patient) dans sa globalité et sa singularité.

Il est en capacité de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des étudiants leurs
- compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Un accompagnement pédagogique individualisé
- Un institut de formation à taille humaine
- Une offre de stage diversifiée sur le territoire dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de santé de terrain,
- Une plateforme numérique accessible aux étudiants durant toute la durée de la formation
- Un accès au Moodle de l'université de Valenciennes (UPHF) et à l'espace numérique de travail
- Une antenne de la bibliothèque universitaire de l'UPHF à Maubeuge

CONTENU DE LA FORMATION

Référentiel de formation : [Arrêté du 31 juillet 2009 modifié](#)

Les unités d'enseignement – UE – sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

1. Sciences humaines, sociales et droit - 6 UE
2. Sciences biologiques et médicales – 14 UE
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes – 9 UE
4. Sciences et techniques infirmières, interventions – 15 UE
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmières – 8 UE
6. Méthodes de travail – 7 UE.

Compétences à l'issue de la formation :

- C1** Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- C2** Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- C3** Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- C4** Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- C5** Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- C6** Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- C7** Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- C8** Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- C9** Organiser et coordonner des interventions soignantes
- C10** Informer et former des professionnels et des personnes en formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, EN PRESENTIEL ET EN DISTANCIEL
- Travaux dirigés EN PRESENTIEL ET EN DISTANCIEL et travaux pratiques, Travail personnel guidé, Supervision et suivi pédagogique, Séances de simulation en santé
- Stages

ÉVALUATION DE LA FORMATION, CERTIFICATION ET SUITES DE PARCOURS

Les modalités d'évaluation conduisant à la certification (Echéance enregistrement RNCP au 1^{er} Janvier 2025 - Ministère chargé de la santé) sont définies par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'État d'Infirmier. Validation de chaque semestre par l'acquisition de 30 European Credits Transfert System – ECTS.

Après le DE infirmier – grade licence, spécialisation possible : Infirmier-anesthésiste, de Bloc opératoire, Infirmier puériculteur, Infirmier en pratiques avancées, Cadre infirmier, accessibilité masters, DU...